

# RESPONSABLE EN SAUVEGARDE ENVIRONNEMENTALE (F/H)

(Réf. RSE/PAAEP/2024) – Poste basé à Antananarivo

## CONTEXTE

Le Projet d'amélioration de l'accès à l'eau potable de Madagascar (PAAEP) est un projet du Gouvernement sous la tutelle technique du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) et financé par l'Association Internationale de Développement (IDA/Banque mondiale) d'un montant de 220 millions de dollars. Celui-ci a été mis en vigueur le 08 Septembre 2022 et s'étendra pour une durée de cinq (05) ans.

Le projet PAAEP a pour objectif de concourir au développement de l'accès à l'eau en quantité et qualité satisfaisante au plus grand nombre avec un tarif socialement acceptable, tout en visant un équilibre financier du secteur, dans le périmètre du Grand Tana et aussi dans les 6 villes secondaires à Madagascar, notamment Antsiranana, Mahajanga, Antsirabe, Fianarantsoa, Manakara et Mananjary.

Le projet va se réaliser sous 5 composantes :

- **Composante 1** : Améliorer et sécuriser la production d'eau dans le Grand Antananarivo : Cette composante sera mise en œuvre par la JIRAMA et aidera la compagnie publique d'eau à combler le déficit croissant de la production d'eau dans le Grand Antananarivo face à la demande croissante.
- **Composante 2** : Améliorer les services d'approvisionnement en eau à Antananarivo et dans des villes secondaires : Cette composante financera les améliorations et extensions nécessaires des services d'approvisionnement en eau dans le Grand Antananarivo et les six villes secondaires ciblées.
- **Composante 3** : Infrastructures résilientes et reconstructions post-cyclones : Cette composante sera mise en œuvre par la JIRAMA et le MEAH en appui à la reconstruction post cyclonique et à l'amélioration de la résilience des infrastructures et la préparation des institutions en charge de l'eau à faire face à ces événements dans les villes secondaires.
- **Composante 4** : Développement institutionnel du secteur : Cette composante appuiera le développement institutionnel du secteur à travers le renforcement des capacités des principales institutions et des études stratégiques visant à orienter la planification du secteur, la sélection des investissements et les réformes potentielles du secteur. Elle financera également la gestion du projet, le suivi et l'évaluation (S&E) et les activités environnementales et sociales.
- **Composante 5** : Intervention d'urgence conditionnelle (CIUC) : Cette composante apportera une réponse immédiate à une situation de crise ou d'urgence éligible, selon les besoins.

L'exécution du PAAEP est assurée par deux Unités de Gestion de Projet, dont l'une s'exerce au niveau de la JIRAMA (UGP-JIRAMA) et l'autre auprès du MEAH (UGP-MEAH).

C'est dans ce contexte que le projet PAAEP souhaite recruter un spécialiste en gestion de risques environnement pour conduire les activités relatives à la gestion des risques sociaux du projet.

## VOTRE MISSION

Placé sous l'autorité du Coordonnateur, le consultant Responsable en Sauvegarde Environnementale (RSE) sera responsable de l'intégration et de la gestion des aspects environnementaux dans la planification et l'exécution des activités des composantes et sous composantes sus mentionnées. Il/elle veillera au respect des prescriptions environnementales et apportera son appui/conseil à toutes les activités des composantes du projet nécessitant la prise en compte des aspects environnementaux dans leur mise en œuvre, notamment la planification des activités environnementales ; la revue qualité et la validation des instruments de sauvegarde préparés ; le suivi et l'évaluation de l'exécution des mesures environnementales et sociales.

Le consultant RSE devra travailler en étroite collaboration avec le(a) spécialiste en Gestion de risques sociaux sur les questions relatives aux aspects Normes et sauvegarde Environnementales et Sociales du projet.

## VOS PRINCIPALES ATTRIBUTIONS

En ce sens, le consultant sera en charge de :

- Assurer la revue et l'appropriation, l'analyse de cohérence et de suffisance des documents de gestion environnementale et sociale du projet avec le PEES, CGES et les autres documents cadres du projet, et les directives sur les EHS générales et spécifiques applicables aux activités du projet ;
- Développer un programme de gestion environnementale et sociale du projet, incluant des indicateurs, les responsabilités institutionnelles et les coûts associés.
- Mettre en place un tableau de bord de suivi environnemental et social des activités du projet et apprécier la performance de gestion environnementale et sociale ;
- Rédiger les Termes de Référence de bureaux d'études ou consultants individuels à recruter par le Projet en tant que de besoin pour appuyer les études ou la mise en œuvre des activités de gestion de risques environnemental et social ;
- Développer des outils de sensibilisation et d'information sur les aspects environnemental et social du projet ;
- Conduire les consultations publiques et les entretiens auprès des parties prenantes afin de connaître leurs opinions et leurs préoccupations par rapport au projet. Ces consultations doivent se tenir pendant la préparation du rapport considéré afin d'identifier les principaux enjeux et impacts environnementaux et sociaux, ainsi qu'après la préparation du rapport préliminaire afin de recueillir les commentaires des parties prenantes sur les mesures d'atténuation et de bonification proposées.
- Identifier les responsabilités institutionnelles et les besoins en renforcement de capacités des bénéficiaires ou partenaires, si nécessaire, afin de mettre en œuvre les recommandations de l'évaluation environnementale et sociale.
- Organiser ensemble des ateliers d'information, de formation et de renforcement des capacités sur les principes de sauvegardes environnementales et sociales applicables aux projets, sur l'évaluation environnementale et sociale du projet auprès des partenaires et personnes concernés ;
- Veiller à l'application des procédures environnementales nationales dans les activités du projet ;
- Effectuer le suivi social des activités du Projet et ajustements y relatifs ;
- Rédiger les rapports spécifiques du projet en matière de sauvegarde et suivant les besoins du projet, entre autres, rapport périodique (mensuel, semestriel, annuel, ...)

Spécifiquement, de manière non exhaustive, le RSE devra pour chaque activité ou sous-projet technique, dont il/elle aura la responsabilité :

- Maîtriser les principes et les dispositions environnementales du projet dont le CGES (Cadre de gestion environnementale & sociale), et les guides de bonnes pratiques environnementales et sociales ; et assurer la revue, l'analyse de cohérence et de suffisance des documents environnementaux du projet avec le CGES ;
- Préparer de Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) conformément au contenu typique présenté dans le CGES ;
- Assurer la présence dans tous les contrats de travaux financés par le projet de clauses environnementales et sociales cohérentes avec les PGES, EIES approuvés par la Banque et veiller au respect de ces clauses par les contractants ;
- Assurer la revue et la conformité des Plans de gestion environnementale et sociale des entreprises prestataires et leur adéquation avec les enjeux et les risques environnementaux et sociaux caractérisés dans les EIES/PGES et les sites du Projet. Il doit notamment s'assurer du suivi d'application du Plan d'Hygiène - Santé et Environnement par l'entreprise pendant les travaux ;
- Sensibiliser les décideurs et les responsables techniques du projet sur la nécessité de la prise en compte des questions environnementales dans le design et la mise en œuvre des activités ;
- Assurer la concertation et les échanges avec les institutions nationales impliquées dans la mise en œuvre et le suivi environnemental et social du Projet ;
- Etablir des rapports périodiques de la gestion environnementale du projet et la performance environnementale du projet ;
- Etablir les rapports spécifiques de mise en œuvre des PGES suivant les dispositions décrites dans ces documents environnementaux et suivant les exigences et besoins de la mise en œuvre des projets ;
- Assurer l'archivage des documents de gestion environnementale et la gestion des informations et des consultations du public.

Dans l'accomplissement de sa mission, le responsable en sauvegarde environnementale devra considérer et se référer aux documents suivants :

- Le Cadre environnemental et social (CES) de la Banque Mondiale ;
- Les directives environnementales et sociales EHS générale et spécifiques du Groupe de la Banque Mondiale ;
- Les conventions internationales en matière environnementale et sociale ratifiées par Madagascar ;
- Le cadre politique et légal national concernés par la Gestion Environnementale et Sociale (GES) ;
- L'accord de financement du projet ;
- Les EIES et les PGES préparés dans le cadre du projet ;
- Les documents de bonnes pratiques nationales et internationales sur les normes et les mesures de réduction des impacts et des risques internationaux ;
- Tous autres documents pertinents notamment au niveau national.

## PROFIL RECHERCHE

- Au moins BAC+5 environnemental ou en écologie ou en géographie ou sciences apparentées avec cinq (05) ans d'expérience probantes dans la gestion environnementale et sociale ;
- **Ou** avoir un diplôme d'étude supérieure (Bac+4) en gestion de l'environnement ou sciences de la nature (écologie, biologie, botanique, foresterie), ou en géographie, ou tout autre diplôme jugé équivalent et ayant l'environnement comme base, avec dix (10) ans minimum d'expérience confirmée dans la gestion environnementale et sociale de projets ;

- Connaissance du contexte national et des nouvelles normes environnementales et sociales de la Banque mondiale ;
- Capacité de planification, d'anticipation, d'analyse, de synthèse, de rédaction et d'organisation ;
- Bonne Connaissance de la langue française écrite et orale ainsi que le Malagasy ;
- Connaissance avérée des outils informatiques ;
- Avoir des formations complémentaires en HSE serait un atout

## ATOUS et QUALITES EXIGES

- Ordonné et méthodique;
- Bonne capacité d'observation, d'analyse et de synthèse ;
- Capacité d'initiative et de jugement;
- Honnête et intègre ;
- Sens de la rigueur, de l'organisation ;
- Aptitude à travailler en équipe et sous pressions ;
- Bonne capacité d'écoute et de communication ;
- Expériences dans des projets financés par le Groupe de la Banque Mondiale ;
- Maîtrise de l'anglais.



## CANDIDATURE A TRANSMETTRE

Merci de nous faire parvenir votre candidature composée de :

- + Votre CV détaillé avec photo récente + contact rapide
- + Votre de motivation indiquant vos prétentions salariales
- + Vos copies de diplôme et autres documents que vous jugerez nécessaires
- + 03 références professionnelles avec contact rapide

A envoyer à [recruteo@cabinetecr.com](mailto:recruteo@cabinetecr.com) avant le  
**Lundi 04 Mars 2024** avant 12h

🌀 Tout dossier non complet sera rejeté 🌀  
🌀 Seules les candidatures sélectionnées seront conviées aux tests et entretiens 🌀